



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Capteurs de CO2 dans les classes

Question écrite n° 40541

Texte de la question

M. Éric Woerth attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur la présence de capteurs de CO2 dans les classes. Cet outil est efficace pour connaître le taux de dioxyde de carbone dans l'air et, *in fine*, savoir si l'air de la pièce se renouvelle correctement. L'aération est une des mesures barrière au covid-19 et permet de limiter les risques de contamination. De fait, le nouveau protocole sanitaire de la rentrée 2021 pour les écoles recommande la présence de ces capteurs. Cependant le texte ne précise pas les modalités de financement de celui-ci. Il souhaiterait savoir si le Gouvernement envisage de donner une visibilité aux collectivités territoriales quant aux financements de ces capteurs et si celle-ci permettra d'équiper toutes les salles de classe.

Données clés

Auteur : [M. Éric Woerth](#)

Circonscription : Oise (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40541

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 août 2021](#), page 6127

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)